



## COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

# COMPTE RENDU REUNION CSNC AVEC LES CLUBS

Rédacteur : James Vajoumounien

Rédigé le : 1<sup>er</sup> avril 2018

Dans le cadre du démarrage des compétitions officielles de la saison 2018, la CSNC, comme tous les ans, a présenté les grandes lignes concernant les différentes compétitions 2018.

## 1. EMARGEMENT

Club présent : Argenteuil, Balbyniens, BCCP, Boulogne, CCSB95, Creil, Essonne, Evry, France Gymkhana, LFPCCMR, Lisses, New Pierrefitte, Paris Knight Riders, Paris Zalmi, PUC, USCA, Vipers Grigny

## 2. PRESENTATION DES COMPETITIONS

### A. DIVISION 1

Sur le plan sportif, il y a 8 équipes qui sont qualifiées:

- PUC-1
- Dreux
- Creil-1
- USCA-1
- Balbyniens-1
- Paris Cricket Club
- CCSB95
- Vipers Grigny-1

Phase de poule : poule unique de 8 équipes avec des matchs aller et retour au format de 20 séries par manche = 56 matchs au total.

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Qualification 1		Eliminateur		Qualification 2		Finale	
Q1	Top1 vs Top2	E1	Top3 vs Top4	Q2	LQ1 vs WE1	Q1 vs Q2	

**Qualification 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale et le perdant va en qualification 2.

**Éliminatoire :** L'équipe ayant terminée à la troisième place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en quatrième place de la saison régulière et le vainqueur va en qualification 2.

**Qualification 2 :** L'équipe perdante de la 1<sup>ère</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire, que l'on appelle la 2<sup>ème</sup> qualification et le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> qualification et le vainqueur de la 2<sup>ème</sup> qualification.

Critères à remplir pour être éligible à la division 1 :

- Au moins 15 licences « compétition » senior dont obligatoirement au moins 3 joueurs dans le « team-liste » de nationalité française ou 21U.
- 1 équipe 21U (1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002) d'un minimum de 12 licences.
- 1 équipe féminine d'un minimum de 7 licences.
- 4 arbitres qualifiés.
- 2 scoreurs qualifiés.

Pour les clubs évoluant dans la division 1, tous les matchs de l'équipe jeune 21U et des plateaux féminins sont obligatoire et il ne peut y avoir une déclaration de forfait sous peine de sanction.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en division 1, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor):

- Vainqueur = 2000€
- Finaliste = 1000€

## B. DIVISION 2

Sur le plan sportif, il y a 12 équipes qui sont qualifiées:

- Nallur Stains
- Balbyniens-2
- New Pierrefitte
- Paris Zalmi-1
- LFPCCMR-1
- Essonne
- France Gymkhana
- Aulnay
- Francilien
- Argenteuil
- Colombes-1
- Lisses-1

Phase de poule : poule unique de 12 équipes avec des matchs aller uniquement au format de 20 séries par manche = 66 matchs au total.

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Qualification 1		Eliminateur		Qualification 2		Finale	
Q1	Top1 vs Top2	E1	Top3 vs Top4	Q2	LQ1 vs WE1	Q1 vs Q2	

**Qualification 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale et le perdant va en qualification 2.

**Éliminatoire :** L'équipe ayant terminée à la troisième place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en quatrième place de la saison régulière et le vainqueur va en qualification 2.

**Qualification 2 :** L'équipe perdante de la 1<sup>ère</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire, que l'on appelle la 2<sup>ème</sup> qualification et le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> qualification et le vainqueur de la 2<sup>ème</sup> qualification.

Critères à remplir pour être éligible à la division 2 :

- Au moins 15 licences « compétition » senior dont obligatoirement au moins 3 joueurs dans le « team-liste » de nationalité française ou 21U.
- 1 équipe jeune :
  - 1 équipe 21U (1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002) d'un minimum de 12 licences.
  - ou
  - 1 équipe 18U (2000, 2001, 2002, 2003, 2004) d'un minimum de 12 licences.
- 1 équipe féminine d'un minimum de 7 licences.
- 4 arbitres qualifiés.
- 2 scoreurs qualifiés.

Pour les clubs évoluant dans la division 2, tous les matchs de l'équipe jeune (21U ou 18U) et des plateaux féminins sont obligatoire et il ne peut y avoir une déclaration de forfait sous peine de sanction.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en division 2, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor):

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

### C. DIVISION 3

Sur le plan sportif, il y a 12 équipes qui sont qualifiées:

- Eelavar
- BCCP
- Mantes-la-Jolie
- Thoiry
- Sarcelles
- Royals94
- Creil-2
- Balbyniens-3
- PUC-2
- Goussainville
- Paris Knight Riders
- Vipers Grigny-2

Phase de poule : poule unique de 12 équipes avec des matchs aller uniquement au format de 20 séries par manche = 66 matchs au total.

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Qualification 1		Eliminateur		Qualification 2		Finale	
Q1	Top1 vs Top2	E1	Top3 vs Top4	Q2	LQ1 vs WE1	Q1 vs Q2	

**Qualification 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale et le perdant va en qualification 2.

**Éliminatoire :** L'équipe ayant terminée à la troisième place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en quatrième place de la saison régulière et le vainqueur va en qualification 2.

**Qualification 2 :** L'équipe perdante de la 1<sup>ère</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire, que l'on appelle la 2<sup>ème</sup> qualification et le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> qualification et le vainqueur de la 2<sup>ème</sup> qualification.

Critères à remplir pour être éligible à la division 3 :

- Au moins 15 licences « compétition » senior dont obligatoirement au moins 3 joueurs dans le « team-liste » de nationalité française ou 21U.
- 1 équipe jeune :
  - 1 équipe 18U (2000, 2001, 2002, 2003, 2004) d'un minimum de 12 licences.
  - ou
  - 1 équipe 13U (2005, 2006, 2007, 2008) d'un minimum de 12 licences.
- 1 équipe féminine d'un minimum de 7 licences.
- 4 arbitres qualifiés.
- 2 scoreurs qualifiés.

Pour les clubs évoluant dans la division 3, tous les matchs de l'équipe jeune (18U ou plateaux 13U) et des plateaux féminins sont obligatoire et il ne peut y avoir une déclaration de forfait sous peine de sanction.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en division 3, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

#### **D. REGIONALE 1 – ILE DE FRANCE**

Selon l'inscription, il y a 10 équipes qui sont inscrites:

- Evry
- Boulogne
- Paris Zalmi-2
- USCA-2
- Challengers
- Villeneuve Super Kings
- LFPCCMR-2
- Lisses-2
- PUC-2
- Colombes-2

Phase de poule : poule unique de 10 équipes avec des matchs aller uniquement au format de 20 séries par manche = 45 matchs au total.

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Demi-finale		3 <sup>ème</sup> place	Finale
DF1	Top1 vs Top4		
DF2	Top2 vs Top3	Perdant DF1 vs Perdant DF2	Vainqueur DF1 vs VainqueurDF2

**Demi-finale 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en quatrième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale et le perdant pour le match de la 3<sup>ème</sup> place.

**Demi-finale 2 :** L'équipe ayant terminée à la deuxième place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en troisième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale et le perdant pour le match de la 3<sup>ème</sup> place.

**3<sup>ème</sup> place :** La 3<sup>ème</sup> place se joue entre le perdant de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

Critères à remplir pour être éligible à la régionale 1 – Ile de France :

- Au moins 15 licences « compétition » senior

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en régionale 1 – Ile de France, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

## E. COUPE DE FRANCE – SENIOR

Selon l'inscription, il y a 18 équipes qui sont inscrites et selon le tirage au sort, la composition est :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
New Pierrefitte	Francilien	LFPCMR	CCSB95
France Gymkhana	Goussainville	Villeneuve Super Kings	Argenteuil
Balbyniens	Nallur Stains	PUC	Dreux
Creil	Colombes	Paris Zalmi	USCA
Bordeaux	Royals94		

Phase de poule : 2 poules de 5 équipes et 2 poules de 4 équipes avec des matchs aller uniquement au format de 40 séries par manche = 32 matchs au total.

Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Quart de finale		Demi finale	Finale
1QF	A1 vs C2		
2QF	B1 vs D2	1DF	W1QF vs W2QF
3QF	C1 vs A2	2DF	W3QF vs W4QF
4QF	D1 vs B2		W1DF vs W2DF

**Quart de finale 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule A joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule C. Le vainqueur se qualifie pour la 1<sup>ère</sup> demi-finale.

**Quart de finale 2 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule B joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule D. Le vainqueur se qualifie pour la 1<sup>ère</sup> demi-finale.

**Quart de finale 3 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule C joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule A. Le vainqueur se qualifie pour la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

**Quart de finale 4 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule D joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule B. Le vainqueur se qualifie pour la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

**Demi-finale 1 :** La 1<sup>ère</sup> demi-finale se joue entre le vainqueur du 1<sup>ère</sup> et le 2<sup>ème</sup> quart de finale.

**Demi-finale 2 :** La 2<sup>ème</sup> demi-finale se joue entre le vainqueur du 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> quart de finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France sénior :

- Au moins 12 licences « compétition » senior

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en coupe de France, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 2000€
- Finaliste = 1000€

## F. COUPE DE FRANCE – 21U

Selon l'inscription, il y a 18 équipes qui sont inscrites et selon le tirage au sort, la composition est :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Colombes	Vipers Grigny	LFPCCMR	Balbyniens
Dreux	CCSB95	Paris Zalmi	Eelavar
USCA	PUC	Creil	Nallur Stains
Paris Cricket Club	Aulnay	France Gymkhana	Argenteuil

Phase de poule : 4 poules de 4 équipes avec des matchs aller et retour au format de 20 séries par manche = 48 matchs au total.

Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Quart de finale		Demi finale		Finale
1QF	A1 vs C2	1DF	W1QF vs W2QF	W1DF vs W2DF
2QF	B1 vs D2	2DF	W3QF vs W4QF	
3QF	C1 vs A2			
4QF	D1 vs B2			

**Quart de finale 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule A joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule C. Le vainqueur se qualifie pour la 1<sup>ère</sup> demi-finale.

**Quart de finale 2 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule B joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule D. Le vainqueur se qualifie pour la 1<sup>ère</sup> demi-finale.

**Quart de finale 3 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule C joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule A. Le vainqueur se qualifie pour la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

**Quart de finale 4 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule D joue contre l'équipe ayant terminée en deuxième place de la saison régulière de la poule B. Le vainqueur se qualifie pour la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

**Demi-finale 1 :** La 1<sup>ère</sup> demi-finale se joue entre le vainqueur du 1<sup>ère</sup> et le 2<sup>ème</sup> quart de finale.

**Demi-finale 2 :** La 2<sup>ème</sup> demi-finale se joue entre le vainqueur du 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> quart de finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France – 21U :

- Au moins 12 licences « compétition » 21 ans et moins (1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002).

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en coupe de France – 21U, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

## **G. COUPE DE FRANCE – 18U**

Selon l'inscription, il y a 7 équipes qui sont inscrites:

- Essonne
- Francilien
- Goussainville
- New Pierrefitte
- Paris Knight Riders
- PUC
- Vipers Grigny

Phase de poule : poule unique de 7 équipes avec des matchs aller uniquement au format de 20 séries par manche = 21 matchs au total.

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Demi-finale	
DF1	Top1 vs Top4
DF2	Top2 vs Top3

Finale
DF1 vs DF2

**Demi-finale 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en quatrième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Demi-finale 2 :** L'équipe ayant terminée à la deuxième place de la saison régulière joue contre l'équipe ayant terminée en troisième place de la saison régulière. Le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> demi-finale.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France – 18U :

- Au moins 12 licences « compétition » 18 ans et moins (2000, 2001, 2002, 2003, 2004).

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en coupe de France – 18U, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

## H. PLATEAU 13U

Selon l'inscription, il y a 11 équipes qui sont inscrites et selon la situation géographique, la composition est:

REGIONAL IDF 13U			
DEP 91	DEP 75 / 94	DEP 95 / 92 / 60	DEP 78 / 28
VIPERS GRIGNY	EELAVAR	ARGENTEUIL	DREUX
LISSES	ROYALS 94	CREIL	MANTES-LA-JOLIE
	BCCP	SARCELLES	THOIRY

Critères à remplir pour être éligible au plateau 13U :

- Au moins 12 licences « compétition » 13 ans et moins (2005, 2006, 2007, 2008).

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe au plateau 13U, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Les dates réservées sont :

- 28/04/2018 de 10h à 14h.
- 26/05/2018 de 10h à 14h.
- Autres dates et phases finales à déterminer

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

## I. PLATEAU FEMININE

Selon l'inscription, il y a 27 équipes qui sont inscrites et selon la situation géographique, la composition est:

REGIONAL IDF FEMININ				
DEP 91	DEP 75 / 94	DEP 93	DEP 95 / 92 / 60	DEP 78 / 28
VIPERS GRIGNY	EELAVAR	AULNAY	ARGENTEUIL	DREUX
ESSONNE	PARIS KNIGHT RIDERS	BALBYNIENS	CCSB95	MANTES LA JOLIE
LFPCCMR	PCC	NALLUR STAINS	COLOMBES	THOIRY
LISSES	PUC	NEW PIERREFITTE	CREIL	
	ROYALS 94	PARIS ZALMI	FGK	
	USCA		GOUSSAINVILLE	
	FRANCILIEN		SARCELLES	
	BCCP			

Critères à remplir pour être éligible au plateau féminin :

- Au moins 7 licences « compétition ».

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe au plateau féminin, avant le premier match du club au compétition officielle de France Cricket.

Les dates réservées sont :

- 28/04/2018 de 14h à 18h.
- 26/05/2018 de 14h à 18h.
- Autres dates et phases finales à déterminer

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 1000€
- Finaliste = 500€

## J. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE JEUNE ET FEMININ

### I. COUPE DE FRANCE – 15U MASCULIN (BALLE DURE) - EXTERIEUR

Entre septembre et octobre 2018, France Cricket organisera une coupe de France 15U masculin.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France 15U masculin :

- Au moins 12 licences.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe à la coupe de France 15U masculin, avant le premier match de la coupe de France 15U masculin.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 500€
- Finaliste = 250€

### II. COUPE DE FRANCE – 15U FEMININ (BALLE DURE) - EXTERIEUR

Entre septembre et octobre 2018, France Cricket organisera une coupe de France 15U féminin.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France 15U féminin:

- Au moins 12 licences.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe à la coupe de France 15U féminin, avant le premier match de la coupe de France 15U féminin.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 500€
- Finaliste = 250€

### **III. COUPE DE FRANCE – SENIOR FEMININ (BALLE DURE) - EXTERIEUR**

Entre septembre et octobre 2018, France Cricket organisera une coupe de France sénior féminin.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France sénior féminin:

- Au moins 12 licences.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe à la coupe de France sénior féminin, avant le premier match de la coupe de France sénior féminin.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 500€
- Finaliste = 250€

### **IV. COUPE DE FRANCE – 15U MASCULIN - INTERIEUR**

Entre novembre 2018 et mars 2019, France Cricket organisera une coupe de France 15U masculin.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France 15U masculin :

- Au moins 7 licences.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe à la coupe de France 15U masculin, avant le premier match de la coupe de France 15U masculin.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 500€
- Finaliste = 250€

### **V. COUPE DE FRANCE – 15U FEMININ - INTERIEUR**

Entre novembre 2018 et mars 2019, France Cricket organisera une coupe de France 15U féminin.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France 15U féminin:

- Au moins 7 licences.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe à la coupe de France 15U féminin, avant le premier match de la coupe de France 15U féminin.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 500€
- Finaliste = 250€

## VI. COUPE DE FRANCE – SENIOR FEMININ - INTERIEUR

Entre novembre 2018 et mars 2019, France Cricket organisera une coupe de France sénior féminin.

Critères à remplir pour être éligible à la coupe de France sénior féminin:

- Au moins 7 licences.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe à la coupe de France sénior féminin, avant le premier match de la coupe de France sénior féminin.

Récompenses (sous réserve de trouver un sponsor) :

- Vainqueur = 500€
- Finaliste = 250€

## K. AIDE A LA PRATIQUE DES JEUNES ET FEMININES

Pour aider à faire pratiquer les jeunes et les féminines une dotation de 1000€ sera donnée aux clubs ayant fait participer aux compétitions proposées au moins 3 des 5 catégories suivantes :

- 13U Mixte (plateau)
- 15U Féminin (extérieur et intérieur)
- 15U Masculin (extérieur et intérieur)
- 18U Masculin
- Féminin (extérieur et intérieur)

## L. JINNAH CHAMPIONS TROPHY

Selon l'inscription, il y a 18 équipes qui sont inscrites et selon le tirage au sort, la composition est :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
PUC	Dreux	USCA	Creil
Balbyniens	Paris Cricket Club	CCSB95	Nallur Stains
Vipers Grigny	New Pierrefitte	Paris Zalmi	France Gymkhana
Lisses	BCCP	Colombes	Royals94

Phase de poule : 4 poules de 4 équipes avec des matchs aller uniquement au format de 20 séries par manche = 24 matchs au total.

Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour la phase finale.

Phase finale :

Qualification		Eliminateur		Demi-finale		Finale	
Q1	C1 vs B1	E1	A2 vs B2	1DF	WQ1 vs WE3	W1DF vs W2DF	
Q2	A1 vs D1	E2	C2 vs D2	2DF	WQ2 vs WE4		
		E3	LQ1 vs WE1				
		E4	LQ2 vs WE2				

**Qualification 1 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule C joue contre l'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule B. Le vainqueur se qualifie pour la première demi-finale et le perdant va en éliminateur 3.

**Qualification 2 :** L'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière de la poule A joue contre l'équipe ayant terminée à la première place de la saison régulière en poule D. Le vainqueur se qualifie pour la deuxième demi-finale et le perdant va en éliminateur 4.

**Éliminatoire 1:** L'équipe ayant terminée à la deuxième place de la saison régulière de la poule A joue contre l'équipe ayant terminée à la deuxième place de la saison régulière de la poule B et le vainqueur va en éliminateur 3.

**Éliminatoire 2:** L'équipe ayant terminée à la deuxième place de la saison régulière de la poule C joue contre l'équipe ayant terminée à la deuxième place de la saison régulière de la poule D et le vainqueur va en éliminateur 4.

**Éliminatoire 3:** L'équipe perdante de la 1<sup>ère</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire 1 et le vainqueur se qualifie pour la première demi-finale.

**Éliminatoire 4:** L'équipe perdante de la 2<sup>ème</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire 2 et le vainqueur se qualifie pour la deuxième demi-finale.

**Demi-finale 1 :** L'équipe gagnante de la 1<sup>ère</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire 3 et le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Demi-finale 2 :** L'équipe gagnante de la 2<sup>ème</sup> qualification joue contre l'équipe gagnante du match éliminatoire 4 et le vainqueur se qualifie pour la finale.

**Finale :** La finale se joue entre le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> demi-finale.

Critères à remplir pour être éligible à la Jinnah Trophy :

- Au moins 15 licences « compétition » senior dont obligatoirement au moins 3 joueurs dans le « team-liste » de nationalité française ou 21U.

Ces critères sont à remplir par le club, qui engage une équipe en Jinnah Trophy, avant le premier match de Jinnah Trophy.

### M. FRAIS D'ARBITRAGE

L'indemnité des frais d'arbitrage s'élève à :

	20 série	40 série
Arbitre du panel	30€ + IK	50€ + IK
Arbitre hors du panel	20€ + IK	30€ + IK

IK = 0,17€ x KM

KM = Adresse du club → Adresse du terrain

Ces frais seront calculés à la fin de la saison et nous vous communiquerons le montant totale de l'indemnité, que nous allons vous rembourser par virement bancaire au club dès la réception de la facture, établie par le club.

## N. FRAIS D'UTILISATION DU TERRAIN

L'indemnité de l'usage du terrain s'élève à :

	20 série	40 série
Terrain simple (gazon coupé, marquage sur tapis, marquage des limites)	25€	40€
Terrain préparé (gazon coupé, marquage sur tapis, marquage des limites, guichets, cercle intérieur, scoreboard)	35€	70€

Ces frais seront calculés à la fin de la saison et nous vous communiquerons le montant totale de l'indemnité, que nous allons vous rembourser par virement bancaire au club dès la réception de la facture, établie par le club.

## O. ACCESSION / RELÉGATION

Les formules de championnats présentées par la CSNC prévoient les classements qui déterminent :

- Le maintien dans le même championnat
- La promotion en Division supérieure et/ou le titre
- La relégation au championnat inférieur

La promotion est la possibilité, pour un club ayant acquis les droits sportifs correspondants, d'accéder au championnat de Division directement supérieure.

La relégation est obligatoire, pour un club ayant perdu les droits sportifs pour son maintien dans un championnat. Il redescend dans le championnat de Division directement inférieure.

### Division 1 :

- **Maintien** : Les équipes classées de 1 à 6, saison 2018 sont qualifiées pour la Division 1 saison 2019.
- **Promotion** : Le vainqueur et le finaliste de la Division 2 saison 2018 sont qualifiés sur le plan sportif pour la Division 1 saison 2019. Sauf s'il s'agit d'une équipe réserve d'un club ayant déjà une équipe qui évolue en Division 1.
- **Relégation** : Les équipes classées en 8ème et 7ème Division 1 saison 2018 sont reléguées en Division 2 saison 2019.
- **Non accession en Division 1** : Si les finalistes Division 2 saison 2018, ayant déjà une équipe en Division 1, dans ce cas :
  - En cas de non accession d'un seul finaliste : Un match de barrage sera organisé entre, L'équipe ayant terminé 7ème en Division 1 et l'équipe ayant terminé 3ème en Division 2. Le vainqueur se qualifie pour la Division 1 saison 2019.
  - En cas de non accession de deux finalistes : Un match de barrage sera organisé entre, l'équipe ayant terminé 8ème en Division 1 et l'équipe ayant terminé 3ème en Division 2. Le vainqueur se qualifie pour la Division 1 saison 2019. Et l'équipe ayant terminé 7ème en division 1 est repêchée pour la division 1 saison 2019.
- **Désistements** : Si, parmi les équipes qualifiées sur le plan sportif pour la Division 1 saison 2019, certaines se désistent, au moment de l'inscription, dans ce cas, il sera procédé à leur remplacement dans l'ordre suivant : 7ème D1, 8ème D1 et 3ème D2.

## Division 2 :

- **Maintien** : Les équipes classées de 1 à 10, saison 2018 sont qualifiées pour la Division 2 saison 2019.
- **Promotion** : Le vainqueur et le finaliste Division 2 saison 2018 sont qualifiés sur le plan sportif pour la Division 1 saison 2019, sauf s'il s'agit d'une équipe réserve d'un club ayant déjà une équipe qui évolue en Division 1. Le vainqueur et le finaliste de la Division 3 saison 2018 sont qualifiés sur le plan sportif pour la Division 2 saison 2019. Sauf s'il s'agit d'une équipe réserve d'un club ayant déjà une équipe qui évolue en Division 2.
- **Relégation** : Les équipes finissant en 11ème et 12ème Division 2 saison 2018, sont reléguées en Division 3 saison 2019.
- **Non accession en Division 2** : Si les finalistes de la Division 3 saison 2018, ayant déjà une équipe en Division 2, dans ce cas :
  - En cas de non accession d'un seul finaliste : L'équipe ayant terminé 11ème en Division 2 saison 2018 jouera un match de barrage contre l'équipe ayant terminé 3ème en Division 3 saison 2018. Le vainqueur se qualifie pour la Division 2 de la saison 2019.
  - En cas de non accession de deux finalistes : L'équipe ayant terminé 12ème en Division 2 saison 2018, jouera un match de barrage contre l'équipe ayant terminé 3ème en Division 3 saison 2018. Le vainqueur se qualifie pour la Division 2 de saison 2019. L'équipe ayant terminé 11ème en Division 2 saison 2018, est repêchée pour la Division 2 saison 2019.
- **Désistements** : Si, parmi les équipes qualifiées sur le plan sportif, pour la Division 2 saison 2019, certaines se désistent, au moment de l'inscription, dans ce cas, il sera procédé à leur remplacement dans l'ordre suivant : 11ème D2, 12ème D2, 3ème D3 et 4ème D3.

## Division 3 :

- **Maintien** : Les équipes classées de 1 à 10 en saison 2018 sont qualifiées pour la Division 3 saison 2019.
- **Promotion** : Le vainqueur et le finaliste en Division 3 saison 2018 sont qualifiés sur le plan sportif pour la Division 2 saison 2019, sauf s'il s'agit d'une équipe réserve d'un club ayant déjà une équipe qui évolue en Division 2. Le vainqueur et le finaliste de la Division 4 (interrégionale) saison 2018 sont qualifiés sur le plan sportif pour la Division 3 saison 2019, sauf s'il s'agit d'une équipe réserve d'un club ayant déjà une équipe qui évolue en Division 3.
- **Relégations** : Les équipes finissant 11ème et 12ème en Division 3 saison 2018, sont reléguées en division régionale concernée pour la saison 2019.
- **Non accession en Division 3** : Si les finalistes de Division 4 saison 2018, ayant déjà une équipe en Division 3, dans ce cas :
  - En cas de non accession d'un seul finaliste : l'équipe ayant terminé 11ème en Division 3 saison 2018 est repêchée pour la saison 2019.
  - En cas de non accession de deux finalistes : les équipes ayant terminé 11ème et 12ème en Division 3 saison 2018 sont repêchées pour la division 3 saison 2019.
- **Désistements** : Si, parmi les équipes qualifiées sur le plan sportif pour la Division 3 saison 2019, certaines se désistent au moment de l'inscription, dans ce cas, il sera procédé à leur remplacement dans l'ordre suivant : 11ème D3, 12ème D3, 3ème D4 et 4ème D4

## Division 4 (interrégionale) :

- **Promotions** : Le vainqueur et le finaliste de chaque ligue régionale de la saison 2018, sont qualifiés pour participer en division 4 (interrégionale) saison 2018. Le vainqueur et le finaliste de la division 4

(interrégionales) saison 2018 sont qualifiées pour monter en Division 3 saison 2019 sauf s'il s'agit d'une équipe réserve d'un club ayant déjà une équipe évoluant en Division 3.

- **Désistements** : Si, parmi les équipes qualifiées sur le plan sportif, pour la Division 3 saison 2019, certaines se désistent au moment de l'inscription, dans ce cas, il sera procédé à leur remplacement dans l'ordre suivant : 3ème D4 et 4ème D4

La CSNC doit annoncer le programme et le déroulement de la Division 4 (interrégionale) au plus tard à la fin de la saison régulière 2018

### **Match de barrage :**

Les matchs de barrage se jouent à la fin de la saison, juste après les phases finales les concernant.

## **P. DEROULEMENT D'UN MATCH**

### **I. RESPECT ET COMPORTEMENT ATTENDUS**

Les deux équipes devront s'assurer de laisser le terrain propre sous peine de sanction.

Tous les participants (joueurs, encadrants, dirigeants) doivent respecter le code de conduite de France Cricket, le Spirit of cricket, le code du sportif et bien évidemment le règlement sportif.

Toutes les informations sont accessible sur le site internet : <http://francecricket.com/competition>

### **II. AVANT LE DEBUT DU MATCH**

- Les équipes et les arbitres doivent être présents 30 minutes avant le début du match. Vérifier que la ligne « boundary » et le cercle intérieur sont visibles.
- Obligation de fournir la Team liste « I-Roster » sinon le match sera forfait
- Les arbitres signent les I-Roster des deux équipes après avoir effectué les vérifications.
- Obligation aux deux équipes de scorer sur CricHQ
- Les deux équipes doivent apporter les Stumps, le Scoreboard, les boundaries flags et la Feuille de Match.
- L'équipe désignée comme recevant est responsable de la préparation du terrain.
- Chaque équipe doit apporter les balles officielles de France Cricket
- Les arbitres doivent être en tenue officielle de France Cricket
- Seuls les 12 joueurs présents et validés par les arbitres au moment du toss sont autorisés à participer à la rencontre
- Avec l'accord des arbitres :
  - Un batteur qui est blessé peut quitter et peut revenir à tout moment après un guichet.
  - Un batteur ne peut pas avoir un coureur (=Bye runner)
  - Un fielder peut quitter et peut revenir à tout moment

### **III. PENDANT LE MATCH**

#### **1. DUREE T20**

- 20 séries par manche, avec un minimum de 10 séries en cas de réduction du temps de jeu pour une raison valable.
- 1h20 minutes maximum par manche (4mn /série)
- 10 minutes de pause
- Si l'équipe de chasse en 1er manche ne lance pas toutes ses séries dans le temps imparti (nombre de séries multiplié par 4 minutes), les arbitres prennent note du nombre de séries achevées à la fin du temps imparti (1h20 minutes pour une manche entière). La manche continuera jusqu'à l'épuisement des séries prévues (ou

l'élimination de l'équipe qui batte). Dans ce cas, l'équipe de chasse en 1er manche ne disposera pour batter que du nombre de séries noté par les arbitres à la fin du temps imparti.

- Si l'équipe de chasse en 2nd manche ne lance pas toutes ses séries à la fin du temps imparti (1h20 minutes pour une manche entière), les arbitres ajouteront au score de l'équipe batteuse 5 courses de pénalité pour chaque série au-delà de la limite du temps.

## 2. POWER PLAY

Pendant les séries de Power Play, 9 fielders sont obligés de rester dans le cercle intérieur et pendant les séries non Power Play, 6 fielders sont obligés de rester dans le cercle intérieur.

Tableau récapitulatif pour avoir le nombre maximum des séries en Power Play et par lanceur en cas de réduction du nombre des séries dans le match :

Nombre de série par match	Nombre de série en Power Play	Lanceur 1	Lanceur 2	Lanceur 3	Lanceur 4	Lanceur 5
10	3	2	2	2	2	2
11	3	3	2	2	2	2
12	4	3	3	2	2	2
13	4	3	3	3	2	2
14	4	3	3	3	3	2
15	5	3	3	3	3	3
16	5	4	3	3	3	3
17	5	4	4	3	3	3
18	5	4	4	4	3	3
19	6	4	4	4	4	3
20	6	4	4	4	4	4

## 3. FREE HIT

Tous les No-balls seront signalés en Free Hit.

- L'arbitre signale le free hit en levant son index au-dessus de la tête et en traçant un cercle parallèle au sol avec l'index.
- Si le même batteur ayant reçu le "no-ball" est à la frappe, les fielders doivent rester à la même position.
- Si l'autre batteur est à la frappe (par exemple les batteurs ont couru 1 sur le no-ball) les fielders peuvent changer de place.
- Sur un free-hit, le batteur ne peut être éliminé que run-out, handled the ball, hit the ball twice et obstructing the field.
- Si la balle "free hit" n'est pas une balle légitime (wide ou no-ball) la balle suivante est à nouveau donnée comme "free hit".

## 4. SUPER OVER

- Le super over débutera 10 minutes après le match principal.
- L'équipe qui a battu 2e dans le match principal, battera en 1er dans le super over.
- Chaque équipe choisit 3 batteurs et 1 lanceur et en informe les arbitres avant le début du super over.
- L'équipe qui lance en 1er choisit le côté où elle veut lancer.
- Dans le cas où les scores sont égaux, le résultat est « match nul » donc les points sont partagés.

#### IV. APRES LE MATCH

- La Feuille de Match est remplie par les deux capitaines.
- La Feuille de match et la liste de I-Roster doivent être établies même en cas de match forfait ou match abandonné.
- Les deux capitaines sont autorisés à apporter leurs remarques, avant la signature de la Feuille de Match par les arbitres.
- Les arbitres doivent vérifier dans CricHQ que le match a été terminé et enregistré.
- Les arbitres doivent envoyer par email à sportive@francecricket.com au plus tard le lundi midi après le match: la feuille de match + les 2 listes I-Roster
- Toute protestation, réclamation, contestation d'une équipe doit être indiquée sur la Feuille de Match.
- Toute contestation qui n'aura pas été indiquée sur la feuille de match sera rejetée.

#### Q. PROCÉDURE DE CONTESTATION/RÉCLAMATION D'UNE DÉCISION

Le délai pour faire appel est fixé à 7 jours après la publication de la décision ; passé ce délai tout appel sera rejeté.

Toute contestation/réclamation doit être rédigée sur un document officiel du club et signée exclusivement par le Président en exercice et envoyée par email à CSNC (commission.sportive@francecricket.com) pour les compétitions nationales.

**Pour contester une décision de la CSNC** : il faut faire un courrier officiel par email à l'attention du Secrétaire Général de France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 150 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception) ensuite une réunion de Bureau sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par le bureau les 150 € seront remboursés.

**Pour contester la décision du Bureau** : il faut faire un courrier officiel par email à l'attention du Secrétaire Général de France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision du Bureau, accompagné d'un chèque de 150 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception) ensuite ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur. Si la contestation est acceptée par le Comité Directeur les 150 € seront remboursés.

**Pour contester une décision du Comité Directeur de France Cricket** : il faut faire un courrier officiel par email à l'attention du Secrétaire Général de la FFBS (contact@ffbs.fr) dans les 7 jours suivant la réception de la décision du Comité Directeur de France Cricket.

#### R. QUESTION DIVERS

Pierrefitte demande qu'il n'y a pas eu assez de match jeune et féminin et demande à être remboursé des frais engagés. Olivier Dubaut prend le point et communiquera au comité directeur de France Cricket.

Les clubs se plaignent de la compétence des arbitres dans les phases finales.

CSNC informe que cette année qu'il y aura un panel d'arbitrage et qu'on prendra uniquement les arbitres de niveau 2 et 3.